

PROJET DE LA FRICHE MILITAIRE DE MERCY

7 DÉCEMBRE 2023



LE SITE - UN LIEU MARQUE PAR SON HISTOIRE – LES CONTRAINTES DE SECURITE



- **Des ouvrages militaires** très grands et hauts mal sécurisés
- De nombreux **bâtiments désaffectés et des ruines**
 - **L'ouvrage d'Ars-Laquenexy** situé dans la partie nord et protégée par des fossés.
 - **L'ouvrage de Mercy**, situé dans la partie centrale, grande caserne à deux niveaux – ouvrage aujourd'hui détruit
 - **L'ouvrage de Jury**, situé au Sud, caserné bétonnée de deux niveaux, entourée d'un fossé défensif
 - Ensemble relié par **galeries**, et dissimulant également **batteries d'artillerie**, usine électrique, casernements, **ouvrages de défense** (grilles, pieux métalliques...) ...



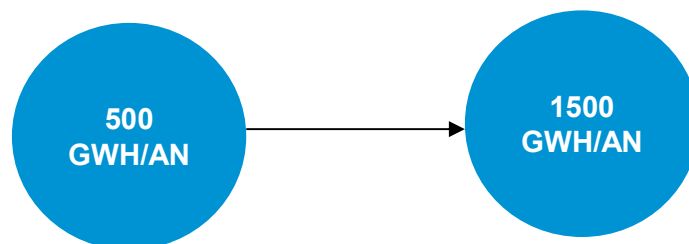
**Un projet de
développement des
énergies renouvelables
par la Commune d'Ars-
Laquenexy**

LA NECESSITE DE DEVELOPPER LES ENERGIES RENOUVELABLES

Objectifs du Plan Climat Air Energie Territorial :



- Doubler la production d'ici 2030
- **Tripler la production d'ici 2050**

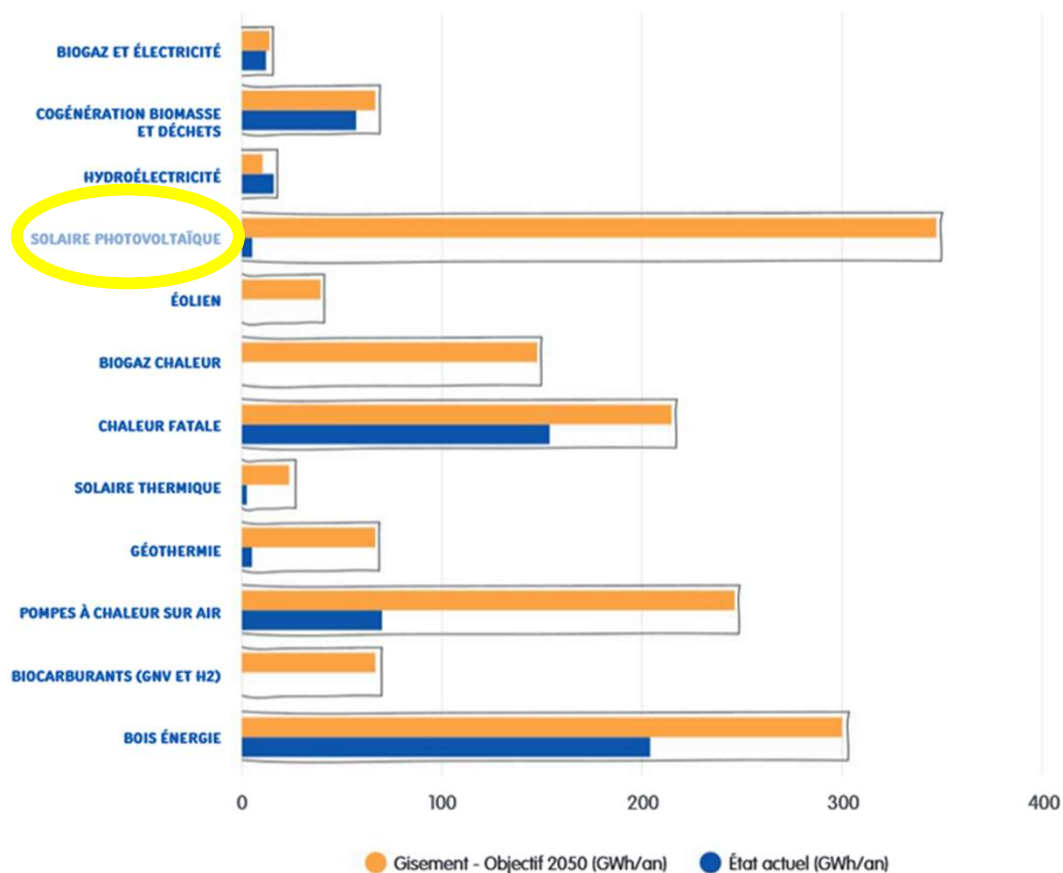


Objectif de **61% de la part d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique du territoire en 2050**

Source : PCAET – livret de synthèse énergie – 10 juin 2022

LE POTENTIEL EN MATIERE D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Un gisement important en matière de **solaire photovoltaïque** identifié dans le schéma des énergies de l'Eurométropole



Les productions EnR&R actuelles représentent 512,5 GWh.

DES PROJETS DE PHOTOVOLTAÏQUE EN COURS SUR L'EUROMÉTROPOLE

- Plusieurs projets sur le patrimoine métropolitain :
 - Teilhard de Chardin : une centrale au sol en autoconsommation collective (320 modules) : 240 MWh/an
 - Musée de la Cour d'Or : 60 panneaux sur la toiture : 23 MWh/an
 - Maison de l'Archéologie Préventive : 72 MWh/an
 - Plateau de Frescaty (Carré de l'Escadron HM7) : 400 panneaux : 174 MWh/an
- Un appel à manifestations à venir organisé par l'Eurométropole pour l'installation **d'ombrières sur les P+R** : 2 GWh/an
- 7 sites identifiés dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal pour le développement d'équipement de panneaux photovoltaïques au sol pour une vingtaine d'hectares : 20 000 MWh/an
- Une identification des Zones d'Accélération des Energies Renouvelables par les Communes : rendu au 1er trimestre 2024 et projets associés des communes.
 - Par exemple, pour la Ville de Metz : AMI pour l'installation de panneaux photovoltaïques **sur des toitures de son patrimoine** : 900 panneaux : 360 MWh/an

TOTAL projets en cours =
env. **23 GWh/an**
sur les **60 GWh/an** selon les
objectifs du PCAET
en 2030

UNE ZONE PROJET DE 10,5 HA



Aire d'étude : 154,6 ha - Aire du projet : 10,5 ha



Anciennes structures militaires - Pistes de **circulation** périphériques



Implantation sous les lignes RTE, où un broyage de la végétation est assuré de manière régulière.

VUE DE LA ZONE PROJET



LA METHODE DE DETERMINATION DE LA ZONE D'IMPLANTATION

Mesures d'évitement

- Evitement de plus de 106 ha de boisement > 30 ans
- Ne pas impacter les zones où se situent les espèces d'oiseaux de milieux forestiers
- Eviter les zones favorables à la reproduction ou à l'hibernation des chiroptères (boisements matures et souterrains militaires)
- Eviter la zone sud où est identifiée la seule espèce végétale patrimoniale de la zone d'études (Corydale creuse)

Réduction

- Assurer la continuité écologique Nord Sud à maintenir
- Ne pas « miter » la zone par des îlots

Favoriser les zones artificialisées

- Présence d'anciennes structures militaires non contraignantes
- Pistes de circulation périphériques
- Implantation sous les lignes RTE



LA METHODE DE DETERMINATION DE LA ZONE D'IMPLANTATION

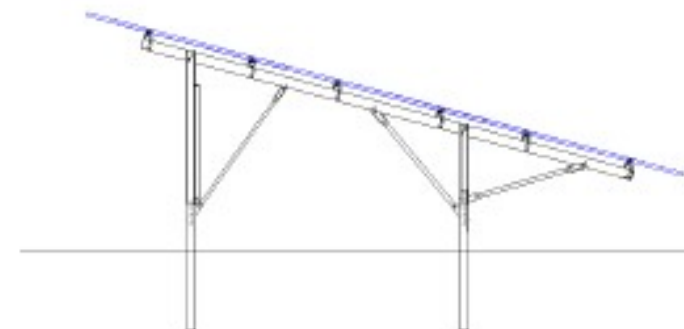
Le projet :

- **17 888 panneaux**
- Micropieux sur les surfaces non imperméabilisées
- Espacement des tables 2,00 m
- Implantation sous ligne RTE
- Micropieux sur les surfaces non imperméabilisées
- Longrines sur les surfaces de vestiges militaires

Puissance installée : **10,4 MWc**

Productible annuel : **11 500 MWh**

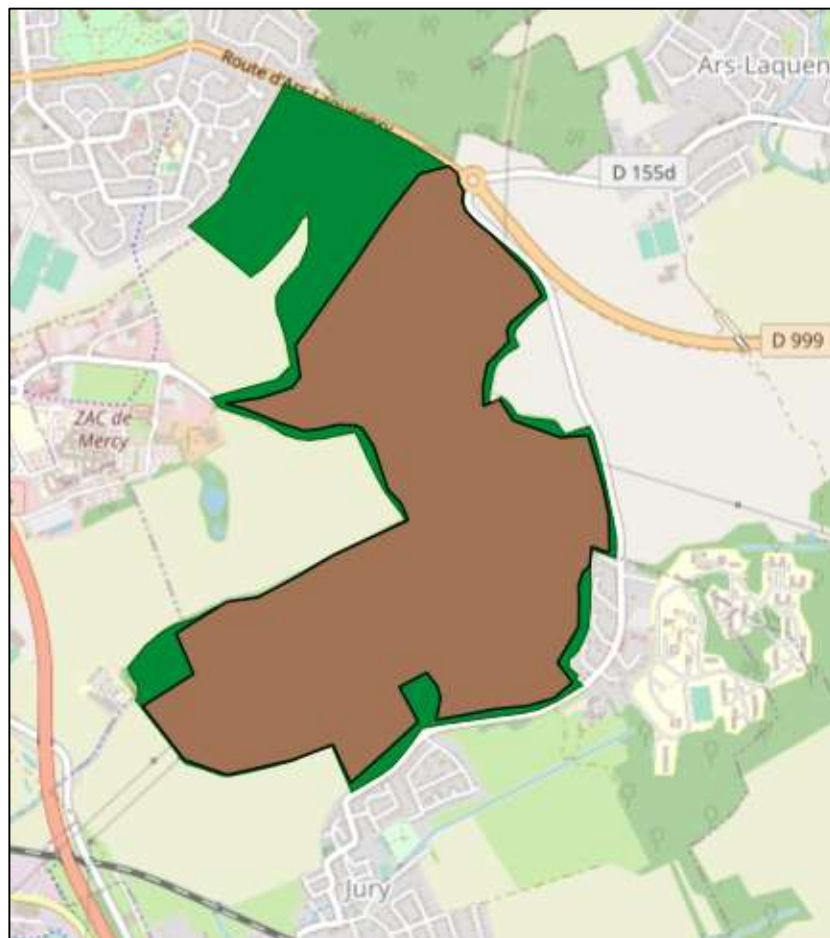
- **Equivalent 3 000 foyers**
- **27 600 tonnes CO2 évitées**





**Un projet de
préservation du reste de
l'espace naturel de la
friche militaire par
l'Eurométropole de Metz**

UN RESERVOIR DE BIODIVERSITE



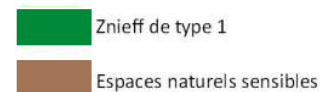
1/ Une Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type I

« Forts messins : Saint-Julien, Bellecroix, Queuleu, groupement fortifié de la Marne »

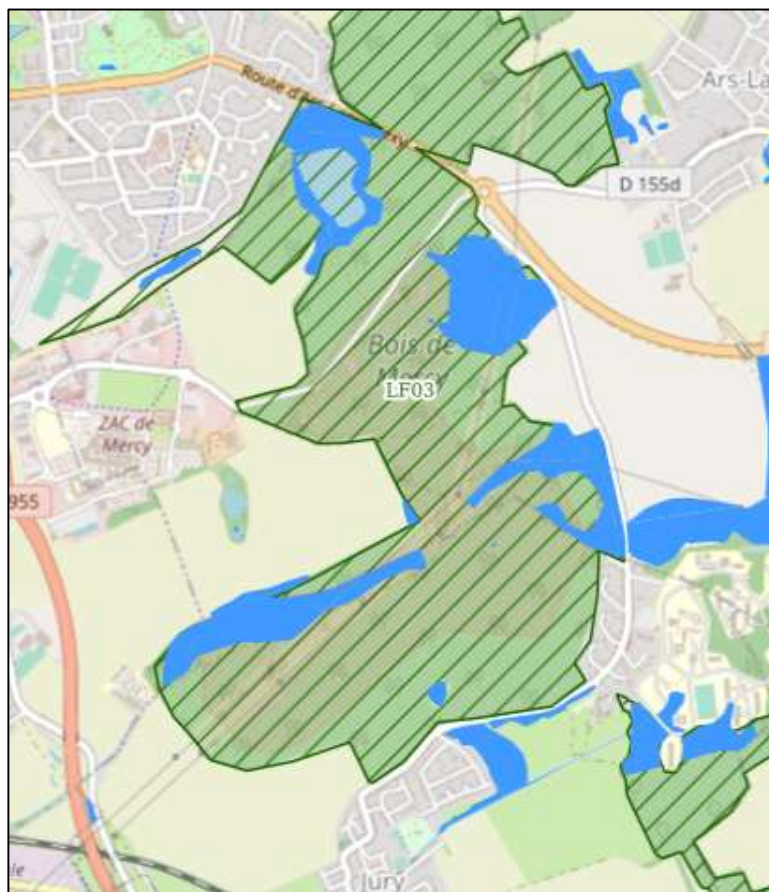
2/ Un Espace Naturel Sensible (ENS) : Groupe fortifié de la Marne



*Chauves-souris,
reptiles, amphibiens*



UN RESERVOIR DE BIODIVERSITE



3/ En matière de Trame verte et bleue intercommunale : un **réservoir de biodiversité d'intérêt métropolitain** avec la présence de deux gîtes à chiroptères



4/ La présence de **Zones Humides** identifiées dans le cadre de l'étude réalisée sur l'ensemble de l'Eurométropole de Metz.

UN RESERVOIR DE BIODIVERSITE

Plus d'une soixantaine d'espèces protégées

sont présentes sur le site :

- Plus de **30** espèces d'oiseaux
- **20** mammifères dont **16** chauves-souris
- Une **dizaine** de reptiles et amphibiens
 - **1** insecte

Note : Données issues de l'Etat Initial de l'Environnement de projet de centrale PV. La partie nord n'a pas été étudiée dans le cadre du projet

Laineuse du prunellier
(papillon protégé)



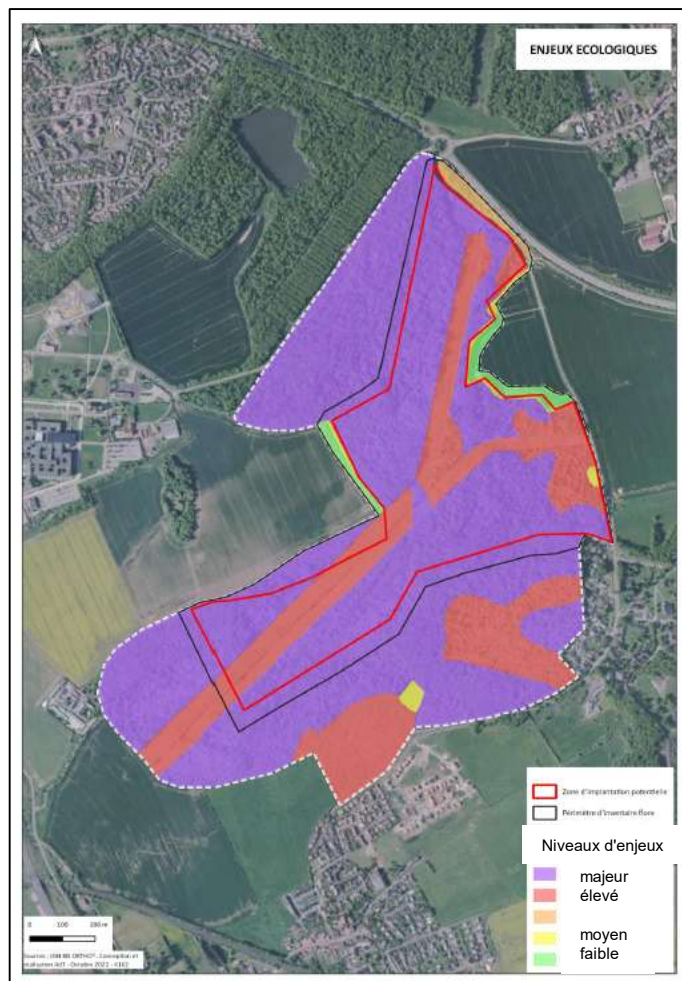
Habitats forestiers et semi-ouverts favorables à de nombreuses espèces protégées et patrimoniales



Triton ponctué
(amphibien protégé)



UN RESERVOIR DE BIODIVERSITE



Intérêt patrimonial du site
(fonction de la rareté et de la
vulnérabilité) : **élevé à majeur**

- Ouvrages militaires : chauves-souris.
- Réseau de mares : reproduction des amphibiens.
- Boisements âgés : nidification des oiseaux, amphibiens, chauves-souris.
- Fourrés, clairières, lisières : papillons, reptiles, oiseaux des milieux semi-ouverts.
- Zones humides.

Note : Données issues de l'Etat Initial de l'Environnement de projet de centrale PV. La partie nord n'a pas été étudiée dans le cadre du projet

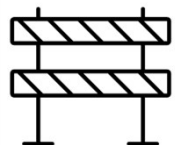
PROPOSITION DE PRÉSERVATION DU SITE



- **Le projet : acquisition du terrain par l'Eurométropole de Metz, à l'exception de la zone consacrée au projet de parc photovoltaïque.**
- **Objectif : préserver le statut de réservoir de biodiversité du site et favoriser le développement de cette biodiversité.**

PROPOSITION DE PRÉSERVATION DU SITE

- **Réflexion sur la mise en place de mesures de protection :**
 - L'Eurométropole comme animatrice du site **Espace Naturel Sensible** mettra en place d'un plan de gestion conservatoire.
 - Pistes de gestion : création d'îlots de sénescence, préservation des milieux semi-ouverts favorables à l'avifaune et aux insectes remarquables,
 - Mise en œuvre d'**Obligations Réelles Environnementales (ORE)** dans le cadre de l'acquisition du site.



Première estimation des coûts de travaux de sécurisation :

Environ 900 000 € pouvant être engagés de manière pluriannuelle (selon matériaux et techniques comprenant notamment la sécurisation des ouvrages, la pose de garde-corps au sol et sur les ouvrages, et la signalétique)

